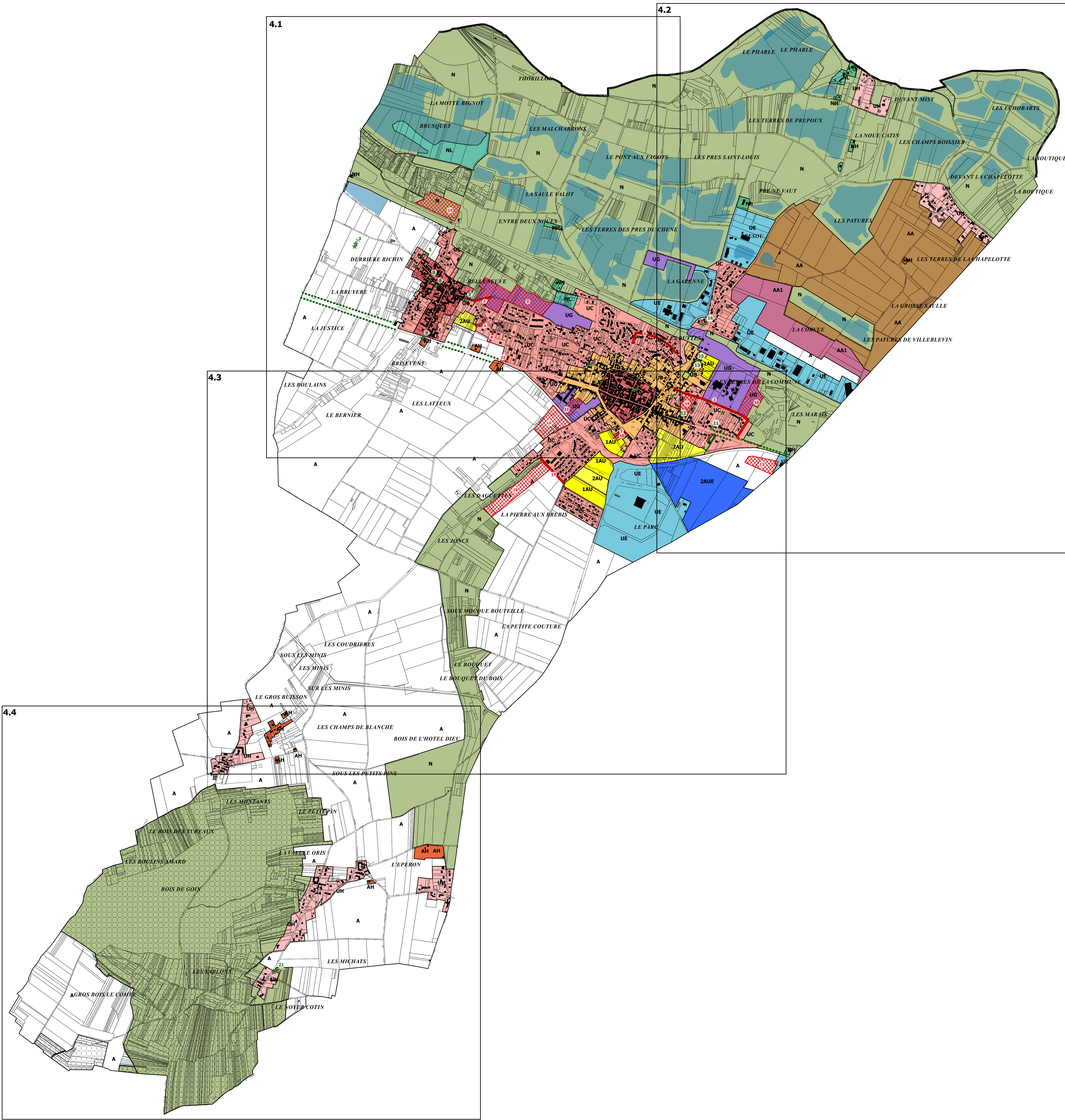




Légende

- Eléments du paysage à protéger
- Jardins remarquables
 - Alignements d'arbres
 - Arbres remarquables
- Servitudes d'urbanisme particulières
- Emplacements réservés
 - Emplacements réservés
 - Espaces Boisés Classés
- Zones U - zones urbaines
- UA
 - UB
 - UC
 - UE
 - UG
 - UH
- Zones A - zones à urbaniser
- 1AU
 - 2AU
 - 2AUE
- Zones A - zones agricoles
- A
 - AA
 - AA 1
 - AH
- Zones N - zones naturelles
- N
 - NH
 - NL

0 100 200 300 400 m



Liste des emplacements réservés

NUMERO	NATURE	EMPRISE	DESTINATAIRE
1	Création nouvel accès secteur 1AU Le Veau	941 m²	Commune
1bis	Création nouvel accès secteur 1AU Le Veau	949 m²	Commune
2	Elargissement du chemin des Marais	Elargissement de la voirie à 8m	Commune
3	Elargissement du chemin de la Botière	Elargissement de la voirie à 8m	Commune
4	Création nouvel accès secteur 2AU Bichain	1 188 m²	Commune
5	Création nouvel accès secteur 1AU Le Moulin	971 m²	Commune
6	Elargissement de la rue des Buttes	Elargissement de la voirie à 8m	Commune
7	Aménagement du virage de la rue des Buttes	412 m²	Commune
8	Création nouvel accès secteur Chelot	617 m²	Commune
9	Extension de la zone culturelle et sportive	4,64 hectares	Commune
10	Extension du collège	1,61 hectare	Commune
11	Création d'un nouvel accès à l'école élémentaire	6 208 m²	Commune
12	Création d'un bassin de rétention dans la ZI intercommunale	1,21 hectare	Commune
13	Création nouvel accès secteur Chelot	493 m²	Commune
14	Création d'un cimetière	2,08 hectares	Commune
15	Création d'une STEP	2,25 hectares	Commune
16	Création de logements sociaux	6 863 m²	Commune
17	Elargissement de la rue des Volontaires	Elargissement de la voirie à 8m	Commune
18	Création d'un bassin de rétention paysager dans la vallée de la Misère	2,97 hectares	Commune

Département de l'Yonne
Commune de VILLENEUVE-LA-GUYARD

PLAN LOCAL D'URBANISME
Dossier d'approbation

4/6 Documents graphiques
4.0 Plan territoire

Réalisé par : EVC	Référence : E12051	G2C Territoires 128 rue de Charenton 75012 PARIS Tel : 01.77.15.65.37
Validé par : ACN	Echelle : 1/8 000	
Date : 09-2016		

